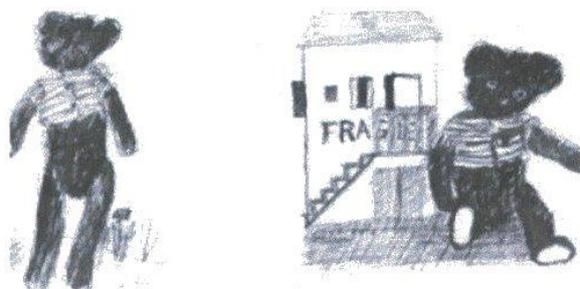


VENDREDI 8 OCTOBRE 2010**INVITATION**

En avant première, la compagnie POINTURE 23 vous présente
deux spectacles autour du poète Philippe Soupault

à 18h 30

**« Mercredi sur un bateau »
Pour les enfants de 4 à 8 ans**



à 20h30

**« Le courage du timbre poste »
Tout public, de 8 à 108 ans.**



Pour ceux qui souhaitent voir les deux spectacles,
une soupe sera mise au pot vers 19h
On pourra la déguster
à condition de mettre quelques sous dans un autre pot.
(prière de réserver son bol au 03 23 69 00 34
ou par mail : sybloch@wanadoo.fr)

Les 4 Feuilles. 4, rue des Graviers 02400 GLAND

DIMANCHE 10 OCTOBRE 2010

43ème OPERATION « BRIOCHES »

APEI Les Papillons Blancs



**... pour que
le handicap mental
soit une différence
comme les autres**



Une équipe de bénévoles passera chez vous le dimanche 10 octobre 2010 à partir de 9h30 pour vous proposer une « brioche » au profit de l' A.P.E.I. « Les Papillons Blancs » (Association de Parents d'Enfants Inadaptés et de personnes handicapées mentales et leurs amis)

Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

↳ Vos dons 2008 avaient servi à l'édification d'un centre d'habitat pour adultes près de l'Hôpital de Château-Thierry.

↳ Vos dons 2009 ont servi à la construction d'une aire multisports rue Jules Maciet à Château-Thierry qui sera inaugurée le 2 octobre 2010.

↳ Vos dons 2010 serviront à création d'une nouvelle activité restauration / self service au C.A.T. de Chierry.

Merci à l'avance de votre générosité.

SAMEDI 16 OCTOBRE 2010

LOTO du FOYER RURAL

		28		43	51	63	77	
1	10		30		55	64		
9	15		33	44				84

Rendez-vous à la salle
du FOYER RURAL de GLAND

Ouverture des portes à 20h00

(Buvette et restauration sur place)

Nombreux lots à gagner

*(La liste des lots vous sera communiquée par
voie d'affichage)*



VENEZ TENTER VOTRE CHANCE !

ANIMAUX DOMESTIQUES



La Municipalité a été confrontée, ces derniers mois, à des problèmes de chats errants sur la commune. Merci aux personnes qui les ont recueillis bénévolement.

Les chats ont été capturés et stérilisés ... La Mairie a reçu la facture...et payé les frais sur le budget communal, vos impôts pour être clair.

Mais c'est une situation qui frise l'insupportable. Un manque de citoyenneté envers la communauté et une irresponsabilité envers les animaux domestiques de la part des propriétaires.

Nous rappelons que les propriétaires sont responsables de leurs animaux (que ce soit : chats, chiens, poules, coqs, canards, tortues, poissons rouges, etc.) au même titre que de leurs enfants.

- ↪ Responsables en terme de soins (vaccination, stérilisation, etc.)
- ↪ Responsables en terme de nuisances (sonores, déjections, etc.)
- ↪ Responsable en terme de responsabilité civile (dégradation, accident, agression, etc.)

Nous vous invitons à relire l'article de la Feuille de Chêne du mois de juin 2010 page 7 dans lequel nous étions « soft »

La loi citée dans l'article va plus loin car elle autorise les services de fourrière à rechercher les propriétaires de l'animal et les verbaliser s'ils ne récupèrent pas leur animal, et aux intervenants (fourrière, vétérinaire) à facturer leurs honoraires au propriétaire.

Comme le disait autrefois le garde- champêtre :

« Qu'on se le dise ! »

